



## accusation de viol par ma nièce

Par **jordanhelp**, le **26/05/2011** à **01:45**

voilà je me présente je m'appelle Jordan j'ai 19 ans  
depuis 2006 je vis un cauchemar mes 2 nièces macuses de viol!!  
je vais expliquer tout part le commencement voilà ma première nièce avait 11 ans ou on  
me accuse de l'avoir violé avant que l'affaire ne va jusqu'à la justice ma sœur me insulte  
comme un violeur et même la petite commence à dire la vérité ma sœur lui crie dessus et 2 jours  
après mon autre nièce macuse aussi de viol il a fallu 3 mois avant que l'affaire ne va jusqu'à la  
justice de là j'ai été expertisée par un psy et de là j'ai été 24h en garde à vue les pires 24h de  
ma vie j'ai été traitée plus bas que terre pointer du doigt comme un violeur de là j'ai eu une  
confrontation avec la petite comment vous dire ce que j'ai ressenti ... je ne peux pas décrire cette  
émotion cette très dure pour moi même les 24h de garde à vue ont été finies je suis rentrée chez moi 1  
mois après une de mes nièces est venue à la maison en pleurant et elle me dit quel est ton desol  
quel avec mentir!! je lui ai pardonné ( ses qu'en même ma nièce je savais pas comment réagir)  
mon autre nièce ne voulait pas entendre parler de moi 6 4 ans et demi se sont écoulés sans  
nouvelle de cette affaire . mais il y a une semaine j'ai reçu une convocation au tribunal pour viol  
agression sexuelle ect.. je suis tombée de larme je pensais que tout ça était fini que cela ne me  
suivrait plus je me suis perdue mon ex compagne ma famille ma amie et là quand je refais ma vie ça  
revient! je suis devenue procureur je lui ai expliqué que je n'avais rien fait et là elle  
m'apprend que dans la version des faits il a eu un jeu qui a tourné mal que avant de l'avoir violé  
je l'avais touché la poitrine ect... mais voilà je me rappelle qu'un jour j'ai joué à un jeu avec ma  
nièce et que en jouant elle me dit qu'elle avait une plus grosse poitrine que ma copine et moi  
je suis jeune je ne pense pas du tout à mal je l'ai touchée elle me dit que c'est faux mais je ne  
pense pas à mal pas du tout . de là même le procureur me dit ça je lui ai dit que oui c'était vraie  
mais que je ne pense pas du tout à mal . le procureur me cite ma accusation et de là elle me dit  
que ma 2ème nièce soutient sa plainte j'ai été très surpris je ne savais pas quoi faire je leur ai dit  
que se n'est pas moi qui n'avais rien fait la vérité quoi. ça fait que résultat je suis en examen  
et je suis sous contrôle judiciaire à la fin mon avocat m'a attrapé en me disant que ça sera parole  
contre parole si la petite ne dit pas la vérité il m'a dit que si il gagne je risque 10 ans de  
prison!!

Par **jordanhelp**, le **26/05/2011** à **01:49**

et voilà je ne sais pas quoi faire je craque ma fiancée attend mon futur bout de chou je n'ai pas  
envie de les perdre je ne veux pas aller en prison pour des choses que je n'ai pas commises aider  
moi svp j'ai plus envie de rien j'ai peur de dire à ma fiancée que je suis accusé d'un truc comme  
ça j'ai peur je suis perdu ...

Par **Domil**, le **26/05/2011** à **03:37**

Allez voir un avocat, parce que, par écrit, entre les fautes d'orthographe et l'absence de ponctuation, votre pavé est illisible

Par **trennec**, le **02/06/2011** à **16:11**

Cher Monsieur,

Prenez grand soin de préparer minutieusement votre défense avec votre avocat. Tous les détails comptent. Les attouchements ne sont pas jugés de la même façon que le viol.